

VILLE de ROYAN

Séance du 29 Novembre 1963

OBJET :

Révision des listes électorales
pour 1964

64096

Le vingt neuf Novembre mil neuf cent soixante trois, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 24 Novembre 1963.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE, LANUSSE, POUGET, MOUCHOT, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE, REIX, ETCHEBER, Melle FOCHE, MM. GACHET, BUJARD, GALLAND et BETOUS.

Représentés : M. Flahaut par M. Biscaye

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Vu le Code Electoral et notamment les articles 17 et 25

Vu les instructions de M. le Préfet de la Charente-Maritime en date du 25 Octobre 1963

désigne

1/ M. BRENUSSEAU Robert comme délégué du Conseil Municipal à la Commission administrative chargée de dresser le tableau d'additions et de retranchements à la liste électorale pour 1964

2/ MM. ROCHEDEREUX Marcel et GUILLAUD Louis comme délégués à la Commission chargée de juger les réclamations.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents



VU

ROCHEFORT-MER, le 10 DÉC 1963

Le Sous-Préfet,

[Signature]

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Signature]